



Épreuves d'admissibilité

Première épreuve : Activités physiques sportives et artistiques et civilisations

Education Physique et Sportive, école et société de 1918 à nos jours

- Enjeux, débats et controverses
- Apprentissages moteurs et techniques corporelles
- Valeurs, transmission, incorporation
- Les jeunes et les pratiques physiques de loisirs

Deuxième épreuve : Éducation physique et sportive et développement de la personne

Eduquer et instruire en contexte scolaire pour préparer les élèves aux défis contemporains.

- Émotions et interactions sociales
- Apprentissages moteurs et techniques corporelles
- Engagement dans un mode de vie actif, solidaire et durable
- EPS et continuité éducative

Épreuves d'admission

Première épreuve orale : Présentation de propositions pour l'éducation physique et sportive au sein d'un établissement scolaire du second degré.

Politiques éducatives nationales et territoriales, système éducatif, EPLE et environnement culturel et sportif.

Deuxième épreuve orale : Leçon d'éducation physique et sportive

Analyse de l'activité de l'élève, transformations motrices méthodologiques et sociales ciblées, gestion de la classe

Liste des APSA supports de l'épreuve de leçon sur dossier :

Athlétisme : Relais/Vitesse	Natation : savoir nager et natation de Vitesse	Escalade	Arts du cirque	Tennis de table	Savate-Boxe Française	Rugby	Musculation
--------------------------------	---	----------	-------------------	--------------------	--------------------------	-------	-------------

Troisième épreuve orale : Pratique et analyse d'une activité physique et sportive

Autoscopie, ressources, ressentis, propositions et mises en œuvre dans l'APSA.

Liste des APSA retenues au choix des candidats :

Escalade	Danse	Badminton	Volley Ball	Step
----------	-------	-----------	-------------	------

Quatrième épreuve orale : Pratique d'une activité physique et sportive et entretien

Le candidat(e), par tirage au sort, pratiquera l'une des deux activités physiques de la liste ci-dessous et sera interrogé(e) sur l'autre activité physique et sportive.

- Athlétisme (deux courses : 100m puis 1000m)
- Natation (2 courses dans un bassin de 25m : 50m deux nages et 100m nage libre).